

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLICÉ FAI – 000585 – AMR 19/024/00 Action complémentaire sur l'AU 157/00 (AMR 1

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BRÉSIL Eduardo Bernardes da Silva, employé d'Amnesty International des groupes de défense des droits humains et des droits des homosexuels de São Paulo, notamment le *Grupo Tortura Nunca Mais* (Mouvement Torture jamais plus), l'*Action by Christians Against Torture* (ACAT, Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture) et l'*Associação da Parada GLBT [de Gays, Lésbicas, Bissexuais e Transgenêros]* (Association pour la parade des gays, lesbiennes, bissexuels et transsexuels) Renato Simões et Ítalo Cardoso, hommes politiques connus pour leur engagement en faveur des droits humains

Londres, le 7 septembre 2000

Un groupe néonazi a envoyé des colis piégés au domicile d'Eduardo Bernardes da Silva, qui travaille pour Amnesty International à São Paulo, ainsi qu'aux organisateurs d'une parade de la *Gay Pride* (fête de la Fierté homosexuelle). Ce groupe a également adressé des courriers à des personnalités politiques, les menaçant d'« exterminer » certains groupes minoritaires ainsi que ceux qui défendent leurs droits. Amnesty International est préoccupée par la sécurité des personnes prises pour cibles par ce groupe néonazi.

Eduardo Bernardes da Silva a reçu un paquet suspect à son domicile de São Paulo le 5 septembre. Il l'a partiellement ouvert et y a découvert un engin couvert de croix gammées. La police a confirmé qu'il s'agissait d'une bombe et l'a détruite en la faisant exploser.

Le lendemain, l'*Associação da Parada GLBT* (Association pour la parade des gays, lesbiennes, bissexuels et transsexuels), qui organise chaque année une parade à l'occasion de la *Gay Pride*, a reçu dans ses bureaux un engin explosif similaire, apparemment envoyé par le même groupe.

Le 5 septembre, ce groupe néonazi a également adressé des lettres à deux membres de premier plan de la *Comissão dos Direitos Humanos de São Paulo* (Commission des droits humains de São Paulo), Renato Simões et Ítalo Cardoso, menaçant d'« exterminer » les homosexuels, les juifs, les Noirs et les *nordestinos* – les habitants d'une région pauvre située dans le nord-est du pays – ainsi que ceux qui s'efforcent de protéger leurs droits. Le groupe a indiqué qu'il avait l'intention de s'en prendre à un certain nombre d'organisations de défense des droits humains aux alentours de l'anniversaire de l'indépendance du Brésil, le 7 septembre, notamment au *Grupo Tortura Nunca Mais* (Mouvement Torture jamais plus), à l'*Action by Christians Against Torture* (ACAT, Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture), à Amnesty International ainsi qu'à des groupes de défense des droits des gays et des lesbiennes. Les néonazis soulignaient notamment dans un de ces courriers : « *N'oubliez pas que nous bénéficions de la protection de certaines personnes très influentes ... Que va faire le GRADI [voir ci-après] ? Nous capturer ? Nous en tremblons de peur. Pauvres idiots.* »

C'est la seconde fois que les membres d'Amnesty International de São Paulo sont victimes d'une tentative d'attentat à l'explosif commise par des néonazis. Le 27 septembre 1999, un groupe se présentant sous le nom de *Frente Anti-Caus* (FAC, Front anti-chaos) a posé une bombe dans les bureaux de l'Organisation à São Paulo (voir l'AU 157/00, AMR 19/011/00 du 13 juin 2000). Elle était accompagnée d'une lettre attaquant Amnesty International pour son action en faveur des homosexuels et des Noirs. À la suite de ces événements, Eduardo Bernardes da Silva a d'abord reçu des menaces téléphoniques, puis un jour, alors qu'il rentrait chez lui à moto, une voiture a tenté de le faire sortir de la route.

Bien qu'il se soit absenté de São Paulo pour de longues périodes, Eduardo Bernardes da Silva a continué à recevoir des menaces de mort, notamment lorsqu'il a été temporairement affecté au bureau de Pôrto Alegre d'Amnesty International. Le 23 juin 2000, l'Organisation a écrit au ministre de la Justice en demandant aux autorités fédérales d'intervenir, et en se déclarant préoccupée par les allégations selon lesquelles la police avait indiqué à un groupe néonazi où se trouvait Eduardo Bernardes da Silva. Amnesty International n'a reçu aucune réponse officielle du ministre de la Justice.

Une nouvelle unité de police récemment créée, le *Grupo de Repressão e Análise dos Delitos de Intolerância* (GRADI, Groupe de répression et d'analyse des infractions motivées par l'intolérance), a été chargée de l'affaire. Ses investigations n'ont cependant donné aucun résultat positif et les mesures de protection prises en faveur des personnes menacées ont été des plus limitées. Amnesty International estime que l'échec de cette enquête officielle laisse en grand danger toutes les personnes menacées.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / lettre exprès / lettre par avion (en portugais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par la sécurité de tous les défenseur des droits humains de São Paulo, notamment de ceux qui œuvrent en faveur des Noirs, des juifs, des homosexuels et des *nordestinos* ;
- appelez les autorités à garantir la sécurité des personnes menacées, avec leur accord ;
- déclarez-vous inquiet à l'idée que jusqu'à présent, les autorités n'ont pas pris les mesures qui s'imposaient face à la campagne de persécution néonazie menée contre les membres d'Amnesty International et d'autres groupes ;
- demandez instamment que soit menée dans les plus brefs délais une enquête efficace sur cette récente tentative d'attentat au colis piégé et ces menaces de mort, ainsi que sur la campagne motivée par la haine à laquelle Amnesty International et d'autres groupes sont en butte de longue date, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice.

APPELS À :

Président de la République :
Fernando Henrique Cardoso
Presidente da República Federativa do Brasil
Gabinete do Presidente
Palácio do Planalto, 3º andar
70150 900 - Brasília - DF
Brésil
Fax : 55 61 411 2222 / 411 2243

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Justice :

Exmo. Sr. Ministro da Justiça do Brasil
Dr. José Gregori
Ministério da Justiça
Esplanada dos Ministérios, Bloco 23
70064-900 Brasília – DF
Brésil

Fax : 55 61 224 2448 / 322 6817

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Ministre,

Secrétaire à la Sécurité publique de l'État de São Paulo :

Exmo. Sr. Secretário de Segurança Pública do Estado de
São Paulo
Dr. Marco Vinicio Petrelluzzi
Secretaria de Segurança Pública
Av. Higienópolis 758, Higienópolis
01238-000 São Paulo – SP, Brésil
Fax : 55 11 3823 5708

Formule d'appel : *Exmo. Sr. Secretário*, / Monsieur le
Secrétaire d'État,

Gouverneur de l'État de São Paulo :

Exmo. Sr. Governador do Estado de São Paulo
Dr. Mário Covas
Palácio dos Bandeirantes
Av. Morumbi N° 4500, Morumbi
05698 - 900 - São Paulo - SP
Brésil
Fax : 55 11 3745 3301

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le
Gouverneur,

COPIES À :

Commission des droits humains de l'État de São Paulo :

Renato Simões
Comissão dos Direitos Humanos
Palácio 9 de Julho, Av. Pedro Álvares Cabral
sn°, 2° Andar - Salas 2016 - 2158
Parque Ibirapuera
04097 900 - São Paulo - SP
Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 19 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL
FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW,
Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty
International - ÉFAI -*